

sur le banc de Terre-Neuve, où séjournent durant six mois de l'année, pour la pêche de la morue, tant de petits navires montés par des pêcheurs des côtes de France. Les doléances de ces véritables amis de gens de mer ont fini par être entendues des pouvoirs publics, généralement difficiles à se mettre en branle. C'est ainsi que le cahier des charges annexé à la loi du 3 juillet 1898, qui a renouvelé le contrat postal de la Compagnie transatlantique, porte, en effet que "les paquebots s'abstiendront de traverser le banc de Terre-Neuve du 15 avril au 15 octobre, sauf le cas de force majeure." Quelque temps avant le vote de cette loi, M. Hanotaux, alors ministre des affaires étrangères, voulut bien annoncer qu'il proposerait par la voie diplomatique aux différentes nations maritimes la prohibition de la route coupant le Banc durant la saison de la pêche. C'est ce qu'on a appelé "la neutralisation du banc de Terre-Neuve."

N'oublions pas de constater, d'ailleurs, qu'en contournant le Banc, au lieu de suivre la route directe, un paquebot allonge sa route de 57 milles à peine, soit, aux vitesses habituelles, de trois heures au plus.

Puisqu'une conférence ayant pour objet la navigation transatlantique se réunissait à Londres dernièrement, c'était le cas ou jamais de soumettre à ses délibérations la mesure ardemment réclamée en France et imposée à la Compagnie transatlantique française. Mais personne, sans doute, ne s'en est soucié, et la conférence de Londres a établi des routes obligatoires qui passent par le Banc à une époque où la pêche est en pleine activité, c'est-à-dire du mois d'avril au mois d'octobre.

Voici, d'ailleurs, quelles sont ces routes reproduites sur notre carte :

A. Départ d'Europe : 1o Du 15 janvier au 14 août inclusivement ;

grand cercle vers le Nord à partir de Bishop Rock (Scilly) jusqu'au point où le 47° de longitude O. Greenwich coupe le parallèle de 42° N.; grand cercle de ce point jusqu'au S. du phare de Nantucket, de là, à Fire Island pour New-York.

2o Du 15 août au 14 janvier inclusivement : grand cercle vers le N. jusqu'au point où le 49° O. Gr. rencontre le 49° N.; de là, diriger pour rejoindre le point où le 60° Or. Gr. rencontre le 43° N., de ce point à Nantucket.

B. Départ de New-York : 3o Du 15 janvier au 23 août inclusivement : de Fire Island au point où le 70° O. Gr. coupe le 40° 10' N. ; de ce point, à l'endroit où le 47° O. Gr. rencontre le 41° E. ; puis diriger sur Bishop Rock.

4o Du 24 août au 14 janvier inclusivement : du point d'intersection ci-dessus (40° 10' N. et 70° O. Gr.) au point où le 42° N. rencontre le 60° O. Gr. ; de ce lieu au point où le 46° 30' coupe le méridien de 45° O. Gr. ; puis diriger sur Bishop Rock.

Le tracé de ces diverses routes allant à l'encontre des prescriptions contenues dans le Cahier des charges imposé à la Compagnie française, les représentants de celle-ci à la conférence n'ont pu adhérer aux décisions qui étaient prises.

Les pêcheurs, qui naviguent si péniblement dans les parages embrumés de Terre-Neuve, seront donc à l'abri de l'irruption soudaine des transatlantiques français, mais ils continueront à rester encore sous la menace des étraves coupantes des transatlantiques anglais, allemands ou américains. C'est ce danger permanent que la conférence de Londres a eu le tort de ne pas écarter définitivement en se conformant à la règle prudente que le gouvernement français a imposé à son service postal.